

**WMO OMM**

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 16221/2023-1.8.1

Notre réf.: 16221/2023/I/GGGW

27 juillet 2023

Annexe: 1

Objet: Mise à jour et demande de contributions: Veille mondiale des gaz à effet de serre coordonnée par l'OMM et Groupe d'étude mixte sur la surveillance des gaz à effet de serre de l'OMM

Suite à donner: Contribuer financièrement et/ou par des ressources en nature au nouveau fonds d'affectation spéciale de la Veille mondiale des gaz à effet de serre

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Dix-neuvième Congrès météorologique mondial (22 mai-2 juin 2023) a approuvé le concept novateur de Veille mondiale des gaz à effet de serre (anciennement infrastructure mondiale de surveillance des gaz à effet de serre) au titre de la [résolution 5 \(3.2\(2\)/1\) \(Cg-19\)](#) – Veille mondiale des gaz à effet de serre. Ainsi, le Congrès a reconnu l'importance sociétale croissante de la surveillance des gaz à effet de serre à l'appui de nos connaissances scientifiques du système Terre, et le besoin urgent de renforcer le fondement scientifique des mesures d'atténuation prises par les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et à l'Accord de Paris.

Cette veille mondiale devrait permettre de fournir des informations opérationnelles aux Membres de la CCNUCC et aux autres parties prenantes en mettant à profit l'expérience et la position unique de l'OMM pour coordonner, à l'échelle mondiale, la surveillance de type descendant des flux de gaz à effet de serre. Cette avancée exaltante viendra compléter les estimations de type ascendant des gaz à effet de serre communiquées par les pays et les autorités locales via la réduction d'échelle.

En outre, la Veille mondiale des gaz à effet de serre fournira des informations à l'appui des marchés volontaire et réglementaire des droits d'émission de carbone, en aidant par exemple à la valorisation des actifs négociables et au contrôle de l'impact des compensations.

La mise en œuvre de la décision du Congrès relative à la Veille mondiale sera conduite par l'actuel Groupe d'étude mixte sur la surveillance des gaz à effet de serre de l'OMM (SG-GHG) relevant de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d'information (INFCOM), de la Commission des services et applications se rapportant au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement (SERCOM) et du Conseil de la recherche sur le temps, le climat, l'eau et l'environnement.

Veuillez trouver ci-joint, pour votre information, le projet des attributions révisées du SG-GHG, incluant son nouveau mandat (voir l'[annexe](#)).

À sa dix-neuvième session, le Congrès a fourni une partie du financement de départ de la Veille mondiale. Toutefois, pour permettre le développement en temps utile de la Veille mondiale au cours de la période budgétaire 2024-2027, il a également demandé au Secrétaire

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

général de l'OMM, en collaboration avec les Membres, de mobiliser des contributions extrabudgétaires ([résolution 3 \(3.1\(2\)/1\) \(Cg-19\)](#) – Montant maximal des dépenses pour la dix-neuvième période financière (2024-2027)).

Par conséquent, j'invite tous les Membres qui le peuvent à contribuer financièrement et/ou par des ressources en nature au fonds d'affectation spéciale de la Veille mondiale des gaz à effet de serre, qui vient d'être créé. Les ressources que vous apporterez joueront un rôle essentiel dans les importants travaux d'élaboration et de diffusion du plan de mise en œuvre, à temps pour la présentation de ce dernier l'été prochain, lors de la soixante-dix-huitième session du Conseil exécutif. Vos contributions seront également cruciales pour faire progresser rapidement les activités de mise en œuvre à partir de 2024.

De plus amples informations sur la Veille mondiale des gaz à effet de serre sont disponibles dans la [brochure de la Veille mondiale](#), sur son [site Web](#), ainsi qu'en [annexe](#) de la présente lettre. Le Directeur du secrétariat de la Veille mondiale des gaz à effet de serre, M. Lars Peter Riishojgaard (lriishojgaard@wmo.int), et son équipe sont prêts à répondre à toutes vos questions et suggestions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Wenjian Zhang
pour le Secrétaire général

GRUPE D'ÉTUDE MIXTE SUR LA SURVEILLANCE DES GAZ À EFFET DE SERRE DE L'OMM

ATTRIBUTIONS RÉVISÉES

Version provisoire, 11 juillet 2023

Ref: 16221/2023-181

1. Mandat

En mai 2023, le Dix-neuvième Congrès météorologique mondial a adopté la [résolution 5 \(Cg-19\)](#) – Veille mondiale des gaz à effet de serre, au titre de laquelle il:

«Prie l'INFCOM, la SERCOM et le Conseil de la recherche, **par l'entremise du Groupe d'étude mixte**, de poursuivre l'élaboration du concept au moyen d'un plan de mise en œuvre détaillé, en faisant fond sur les capacités existantes et les activités en cours dans le cadre de la [Veille de l'atmosphère globale], y compris le Système mondial intégré d'information sur les gaz à effet de serre (IG³IS), et d'autres cadres internationaux pertinents, et de présenter le projet de ce plan au Conseil exécutif pour examen et approbation;»

Le rôle du Groupe d'étude mixte sur la surveillance des gaz à effet de serre (SG-GHG) est de superviser et de coordonner l'élaboration du plan de mise en œuvre de la Veille mondiale des gaz à effet de serre en se fondant sur le concept adopté par le Dix-neuvième Congrès et en tenant compte de huit éléments à inclure dans ledit plan.

2. Dispositions en matière de rapports

Le Groupe d'étude présentera des rapports d'étape à l'INFCOM, à la SERCOM et au Conseil de la recherche, et sollicitera leurs retours et/ou leur approbation. L'objectif final est de présenter un plan de mise en œuvre à la soixante-dix-huitième session du Conseil exécutif pour délibération et approbation.

3. Appui du Secrétariat

Le Secrétariat organisera les réunions et conférences téléphoniques nécessaires, rédigera les documents, enregistrera les décisions et les actions à mener, et assurera le suivi des questions et des actions selon les besoins.

4. Organisation des travaux

La majeure partie des travaux s'effectuera par le biais d'échanges électroniques et de visioconférences. Des réunions en présentiel pourront être organisées si le président le juge nécessaire et que les ressources le permettent.

5. Tâches

- a) Superviser et guider l'élaboration du plan de mise en œuvre de la Veille mondiale des gaz à effet de serre sur la base du concept présenté au Dix-neuvième Congrès météorologique mondial, en mettant l'accent sur les points suivants:
 - Décomposer le concept en tâches concrètes de mise en œuvre et définir l'ordre de priorité de celles-ci
 - Élaborer le calendrier de réalisation des tâches concrètes et déterminer les ressources requises aux niveaux national et international

- Élaborer des indicateurs clés de performance qui permettraient aux Membres de suivre l'avancement de la mise en œuvre du plan
 - Examiner les règlements techniques applicables au Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS), au Système d'information de l'OMM (SIO) et au Système intégré de traitement et de prévision de l'OMM (WIPPS), et donner des conseils à ce sujet; recenser les dispositions supplémentaires nécessaires pour tenir compte de l'intégration de la Veille mondiale des gaz à effet de serre dans le cadre réglementaire; collaborer avec les acteurs pertinents de la structure de gouvernance de l'OMM dans le cadre de ce développement
 - Conseiller le Secrétariat sur les activités en cours coordonnées au plan mondial, et sur leurs organes d'exécution, qui se rapportent à la mise en œuvre de la Veille mondiale des gaz à effet de serre, afin d'élaborer un ensemble d'actions conjointes avec ces organes, y compris par le biais d'accords de collaboration
 - Obtenir le soutien continu des acteurs de la surveillance des gaz à effet de serre en faveur du développement de la Veille mondiale par la participation à des activités et mécanismes de coordination existants;
- b) Présenter une première version du projet de plan au printemps 2024, à la troisième session de l'INFCOM, la troisième session de la SERCOM et le Conseil de la recherche, pour obtenir les avis des membres de ces organes et leur approbation préliminaire;
- c) Fournir un projet de plan au Conseil exécutif lors de sa soixante-dix-huitième session, en juin 2024;
- d) Saisir toutes les occasions d'établir des relations et d'obtenir des contributions à l'élaboration de ce plan, par exemple par le biais de conférences scientifiques, de réunions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), d'ateliers de la CCNUCC, de la COP 28, de réunions de la Commission océanographique intergouvernementale et des conseillers en politique climatique de l'OMM.

6. Composition

Le Groupe d'étude mixte devrait être présidé par un responsable désigné par l'INFCOM et devrait être composé de 20 membres au maximum, représentant:

- La Commission des infrastructures (notamment le Comité permanent des systèmes d'observation et des réseaux de surveillance de la Terre (SC-ON), le Comité permanent du traitement des données pour la modélisation et la prévision appliquées au système Terre (SC-ESMP) et le Comité permanent des technologies et de la gestion de l'information (SC-IMT))
- La Commission des services (notamment le Comité permanent des services climatologiques (SC-CLI))
- Le Conseil de la recherche (en particulier la VAG (y compris l'IG³IS), le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et le Programme mondial de recherche sur la prévision du temps (PMRPT))
- Le Système mondial d'observation du climat (SMOC)
- Le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS)
- Le Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CSOT)

- Le Groupe de coordination des satellites météorologiques (CGMS)
- Le Groupe sur l'observation de la Terre (GEO)
- L'Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre du GIEC

Toutes les Régions de l'OMM devraient être représentées.

En plus des représentants énumérés ci-dessus, le Conseil exécutif peut souhaiter nommer un ou plusieurs correspondants au sein du Groupe d'étude. Étant donné le grand intérêt que suscite ce sujet, il est probable que certains Membres de l'OMM souhaiteront également nommer leurs propres représentants en tant que membres supplémentaires. Ces demandes pourront en principe être satisfaites, mais devront être examinées au cas par cas entre les coprésidents du groupe et le membre concerné.
